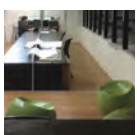
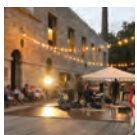
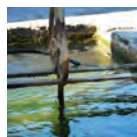


RAPPORT D'ACTIVITÉS

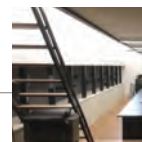
Exercice 2015



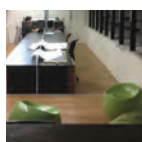
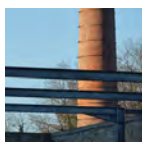
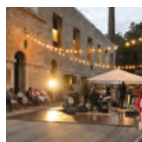
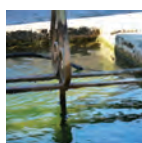
Assemblée
Générale
9 juin 2016

CAUE
du JURA

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA



Rapport moral	_____	page 4
La vie du CAUE	_____	page 6
Le CAUE vous accompagne	_____	page 10
- Une ingénierie de proximité - Des villages en devenir. S'interroger pour penser l'avenir - Une approche globale - Une stratégie de développement - Une ingénierie de partenaires / Mutualiser son expérience et ses connaissances - Construire la ville, le bourg, le village - Accompagner les intercommunalités - Accompagner les habitants - Les collectivités accompagnées en 2015		
Le CAUE, partenaire et initiateur de réseaux	_____	page 20
- Le réseau des élus - L'AMJ - La DDT du Jura – Atelier des territoires - Pôle architecture de la DRAC FC - Conseil Départemental - DREAL, Région - S-Pass Territoires		
Le CAUE, interlocuteur des politiques territoriales	_____	page 22
Le CAUE, conseil et accompagnement des particuliers	_____	page 24
- Conseiller les particuliers - Intégration Paysagère des Bâtiments d'Elevage (ITBE)		
Le CAUE, pôle de ressources culturelles	_____	page 26
- Transmettre et diffuser la ressource culturelle - Développer les outils collaboratifs - Animer et mutualiser - Communiquer		
Informier, sensibiliser, valoriser, former	_____	page 28
- Conférences, expositions, salons.... - Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement - Publications, documentaire - Pédagogie et sensibilisation		
Echanger, se former	_____	page 31
Les CAUE(s), un réseau	_____	page 32
- Les CAUE(s) de Franche-Comté - Les CAUE(s) de Bourgogne Franche-Comté - Les CAUE(s), un réseau national		
Le bilan financier	_____	page 33
Propositions de résolutions	_____	page 35
Glossaire		



Rapport Moral

Christophe Bois,
Président du CAUE



J'ai l'honneur de présider aux destinées du CAUE du Jura depuis juillet 2015, succédant à Danielle BRULEBOIS qui assumait cette responsabilité durant de nombreuses années. Assisté d'un bureau exécutif expérimenté et solidaire, accompagné par un Conseil d'Administration vigilant et ambitieux pour notre association, j'ai veillé à préserver, au sein de notre activité quotidienne, ce qui fonde notre ADN, à savoir :

- Sensibiliser les citoyens à la qualité architecturale, paysagère et environnementale
- Conseiller les particuliers
- Conseiller les collectivités territoriales en amont de chacun de leurs projets
- Former les élus

La loi NOTRe a suscité bien des interrogations quant à l'avenir des CAUE en 2015.

Au final, la préservation de notre financement par l'intermédiaire de la taxe d'aménagement, les actions de notre organisme au service du territoire et la non remise en cause de la compétence départementale ont préservé les fondements de notre existence.

La constitution d'une Union Régionale des CAUE porte les germes d'une synergie à venir mais pas d'une disparition de l'échelon jurassien.

De cette année écoulée, je retiendrai 3 points :

- L'émergence des communes nouvelles donne à notre association des perspectives inédites. Nous pouvons, forts de notre expertise, conseiller en amont les élus qui s'interrogent ou qui construisent leur future charte de fonctionnement. Notre positionnement, neutre et distancié, nous permet d'apporter une vision objective sur des organisations patrimoniales et humaines souvent complexes. Gageons que les élus du territoire jurassien saisiront l'opportunité de faire appel à nous durant les mois à venir.

- Le CAUE doit être positionné comme l'expert public en architecture à la disposition des usagers et des collectivités locales. Souhaitant depuis plusieurs années s'intégrer dans une démarche inter-partenaire avec les organismes satellites du Conseil Départemental, il continue à œuvrer pour gagner en lisibilité et en efficacité.

- L'efficacité d'une structure, dont l'essentiel des charges financières est basé sur les salaires des personnels, est intrinsèquement liée à la gestion des ressources humaines.

Cette année fut l'occasion d'effectuer des diagnostics et d'enclencher une dynamique d'analyse et de construction des fiches de poste. La reconnaissance du rôle de chacun, tout comme une adéquation des fiches de poste aux attentes d'un CAUE moderne et utile, permettront à notre association d'utiliser au mieux les subsides issus de la taxe d'aménagement, ressource financière première prélevée sur les constructions de notre département.

Dans les mois à venir, il nous faudra conforter ces axes tout en restant vigilants afin de répondre aux évolutions possibles ou adaptations souhaitables.

Notre identité est fixée par des statuts nationaux mais l'immobilisme n'est pas et ne saurait pas être une réponse du CAUE du Jura.

L'implication de chacun des administrateurs et des personnels est une force qu'il nous faut préserver.

Le rapport d'activités à suivre vous rend compte de l'engagement du CAUE au travers de nombreux événements et actions qui ont rythmé l'année 2015.



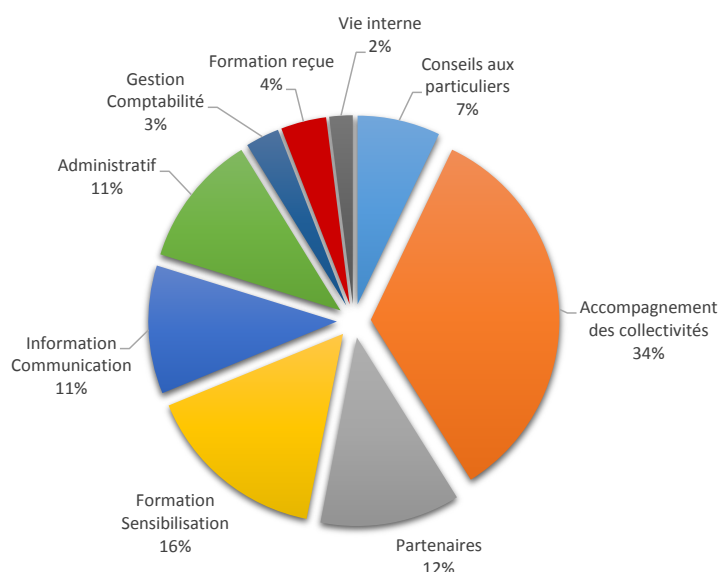


La vie du CAUE du Jura

Le CAUE

Une plateforme locale d'expertise
 Un service public de proximité
 Une neutralité d'approche
 Une objectivité du regard
 Une éthique
 Une permanence
 Un pôle de ressources et d'animation
 L'intérêt général

Une année d'activités



En 2015, l'accompagnement des collectivités a fortement augmenté en passant de 24 à 34 % de l'activité globale. Parallèlement, le CAUE s'est investi dans les actions partenariales, convaincu que les acteurs locaux, de par leur complémentarité et la richesse de leurs compétences, sont en mesure de s'organiser pour constituer une chaîne pour un accompagnement global et concerté. L'information, la communication, la sensibilisation et la formation forment le 3ème pilier des actions à destination des particuliers, des habitants et des collectivités. Un pilier essentiel car il permet d'accompagner le plus grand nombre vers une architecture qui prend en compte son environnement, vers une qualité de vie et la préservation de la richesse paysagère du département.

L'équipe

Florence
Juillard Ferreux



directrice -
architecte
conseiller

Maud Bacheley



comptable

Florence Clément



architecte conseiller

Olivier Draussin



architecte conseiller

Laurence Elvézi



concepteur
graphique

Caroline Saffrey



Pôle Ressources
culturelles



Le Conseil d'Administration

3 représentants de l'Etat (Membres de droit)

- M. l'Architecte des Bâtiments de France du Jura (M. Michel JEAN)
- M. le Directeur Départemental des Territoires du Jura (M. Jacky ROCHE)
- M. l'Inspecteur d'Académie

6 représentants des collectivités locales (Désignés par le Conseil départemental - mai 2015)

- M. Christophe BOIS, Conseiller départemental du Canton de Lons 1, Président
- M. Gérôme FASSET, Conseiller départemental du Canton de Mont-sous-Vaudrey, 1er vice-président
- M. Jean FRANCHI, Conseiller départemental du Canton de Saint-Amour
- M. Philippe ANTOINE, Conseiller départemental du Canton de Bletterans, 2ème vice-président
- M. René MOLIN, Conseiller départemental du Canton d'Arbois
- M. Franck DAVID, Conseiller départemental du Canton d'Authume

4 représentants des professionnels (Désignés par le Préfet – juin 2015)

- M. François LAVRUT, Chambre d'Agriculture
- Mme Sylvie LOUPIAS, CAPEB du Jura
- Mme Véronique RATEL, représentante du Conseil régional de l'Ordre des Architectes
- M. Didier CHALUMEAUX, architecte

2 personnes qualifiées (Désignés par le Préfet – juin 2015)

- M. Christophe NOUZE, AJENA
- Mme Agnès MARTINET, ADIL du Jura, trésorière-adjointe

6 membres élus (par l'Assemblée Générale du 29 juin 2015)

- Mme Evelyne COMTE, AMJ, trésorière
- M. François BONNEVILLE, adjoint au maire d'ORGELET
- M. Philippe PASSOT, maire de Lavans-les-Saint-Claude, secrétaire
- M. Bernard MULLER, directeur de la SOCAD, secrétaire-adjoint
- M. Alain MATHIEU, directeur du SIDEC
- Mme Hélène PELISSARD, Présidente de Jura-Habitat

Membres invités :

- Mme Nathalie RUDE, maire de Romain-Vigearde
- M. Alain JUST, architecte

Le bureau :

Christophe BOIS, président
 Gérôme FASSET, 1er vice-président
 Philippe ANTOINE, 2ème vice-président
 Evelyne COMTE, trésorière
 Agnès MARTINET, trésorière-adjointe
 Philippe PASSOT, secrétaire
 Bernard MULLER, secrétaire-adjoint



Caroline Audry
 Urbaniste
 CDD de 1 mois

Les stagiaires

Domitille PAJOT / 21-22-23 janvier
 Justine BILLARD / du 2 au 20 février
 Solaine MARIE LOUISE / du 1er juin au 28 août
 Bastien RAYMOND / du 7 au 18 décembre 2015

Une bénévole : nous remercions Nina GUINOT, pour son investissement avec le CAUE durant 3 jours au festival IDEKLIC.



L'adhésion

Être membre du CAUE vous permettra de participer à la vie de notre association qui réunit ses adhérents lors de l'assemblée générale, de recevoir nos publications et nos actualités à lire, être invité aux journées de sensibilisation et formation, bénéficier de conseils personnalisés, consulter notre documentation et le service de recherche d'information, bénéficier de l'accès au réseau JuMEL, catalogue collectif qui regroupe les documents de médiathèques du Jura, bénéficier du prêt des ouvrages....

Collectivités		Particuliers :	15 €
Moins de 200 habitants :	30 €	Associations :	60 €
De 201 à 500 habitants :	60 €	Membres bienfaiteurs :	150 €
De 501 à 1 000 habitants :	90 €		
De 1001 à 2000 habitants :	150 €	Professionnels :	
De 2001 à 10 000 habitants :	200 €	Personne physique :	60 €
Plus de 10 000 habitants :	300 €	Personne morale :	150 €

CAUE
du JURA
CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

ADHÉSION

2016

Les conseils du CAUE au service de tous ...
Élus, particuliers, agents de l'administration et des collectivités locales,
professionnels du cadre bâti, enseignants, scolaires et étudiants ...

Être adhérent vous permettra de :

- participer à la vie de l'association en devenant membre de notre Assemblée Générale, laquelle vote le budget et le programme des actions à mener,
- suivre régulièrement les manifestations et conférences que nous organisons,
- recevoir nos publications et nos actualités à lire,
- être invité aux journées de sensibilisation et formation,
- bénéficier de conseils personnalisés par notre équipe permanente,
- consulter notre documentation et le service de recherche d'informations,
- bénéficier de l'accès au réseau JuMEL, catalogue collectif qui regroupe les documents des principales médiathèques du Jura (prêt interbibliothèques).

Plus d'information sur notre site www.caue39.fr

à retourner au CAUE

151, rue regard
39000 Lons-le-Saunier
www.caue39.fr
caue39@caue39.fr
tél : 03 84 24 30 36

Nom ou Raison Sociale : _____
Adresse : _____
C.P. : _____ Ville : _____
Tél. : _____ Portable : _____
Courriel : _____
Verse la somme de : _____ €

Paiement par :
☐ Chèque, libellé à l'ordre du CAUE du Jura
☐ Mandat : **Porter OBLIGATOIREMENT le nom de la collectivité sur le mandat effectué auprès de votre Trésorerie.**

Etablissement - CRCA Lons Lafayette
RIB - 12506 39000 40569426000 03
IBAN : FR76 1250 6390 0040 5694 2600 003
N° Siret : 3 17 194 884 000 35 Code NAF : 7111Z
l'original de ce bulletin d'adhésion tient lieu de justificatif comptable.
Date et signature : _____

COTISATIONS 2016

Particuliers : 15 €	Collectivités :
Professionnels	(Commune, communauté
Personne physique : 60 €	de communes ou syndicats)
Personne morale : 150 €	0 à 200 hab. 30 €
	201 à 500 hab. 60 €
	501 à 1000 hab. 90 €
Associations : 60 €	1001 à 2000 hab. 150 €
(sans but lucratif)	2001 à 10000 hab. 200 €
Membres bienfaiteurs : 150 €	Plus de 10000 hab. 300 €



Reaigny - Frédéric Bois, architecte



Les adhérents

Les communes

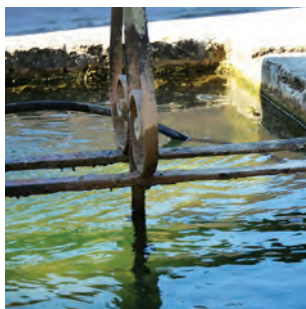
Abergement la Ronce	Damparis	Lons le Saunier	Villard St Sauveur
Andelot Morval	Desnes	Macornay	Villers Robert
Archelange	Digna	Mont sous Vaudrey	Villerserine
Arsure Arsurette	Domblans	Montaigu	Vincelles
Aumur	Fraisans	Montmorot	Vincent
Authume	Frontenay	Morbier	Viry
Baverans	Gatey	Orbagna	Vitreux
Beaufort	Gevinge	Perigny	
Bellecombe	La Barre	Prénovel	
Biarne	La Chassagne	Rans	
Blye	La Chaumusse	Ruffey sur Seille	
Briod	La Pesse	Saffloz	
Censeau	Lajoux	Saint Aubin	
Cezia	Larnaud	Saint Claude	
Chamole	L'aubépin	Saint Laurent la Roche	
Charnod	Lavangeot	Saint Pierre	
Chateau Chalon	Lavans les St Claude	Savigna	
Chatel de Joux	Lavans sur Valouse	Sellières	
Chatenois	Le Fied	Septmoncel	
Chaumergy	Le Petit Mercey	St Laurent en Grd vx	
Chaux des crotenay	Legna	Supt	
Choux	Les Bouchoux	Vaux les St Claude	
Cize	Les Essards	Vercia	
Commenailles	Les Molunes	Verges	
Conliège	Leschères	Vevy	
Courbouzon	Longchaumois	Villard d'Héria	

Les communautés de communes

C/C Haut Jura Arcade
C/C Haut Jura St Claude
C/C La Grandvallière

Particuliers/professionnels/partenaires

ADIB de FC	M. Mme VERNAY JeanLouis
ADIL du Jura	M'A de Franche-Comté
AMJ	Rancière Daniel
Bois Frédéric, archi	Serge ROUX, archi
Buri Simon	SIDEC
Capeb du Jura	SOCAD
Cauchie Frédéric - Symmétria	
CDT du Jura	
Chambre d'Agriculture du Jura	
Chambre des Métiers	
Christian PERRARD	
Christian SCHOUVEY	
Claude BORCARD	
CPIE de la Bresse	
CPIE du Haut Jura	
Fédération du BTP	
Fondation du patrimoine	
Jura Habitat	



Le CAUE, vous accompagne Nous conseillons, vous décidez...



Aiglepierre



Aiglepierre

Une ingénierie de proximité pour les petites communes rurales

Aiglepierre : aménagement de la place du village

Le village de 424 habitants s'organise autour d'une vaste place, qui n'a bénéficié jusqu'à présent que d'aménagements ponctuels, sans réelle approche d'ensemble. Le Conseil Municipal a décidé de confier au CAUE une mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage publique visant à explorer les potentialités d'aménagement et de requalification de cet espace public majeur de la commune, améliorant la qualité du cadre de vie de ses habitants tant sur les plans esthétique et fonctionnel que sur celui de la sécurité (circulation, école...)

Après que le Conseil Municipal a validé les grandes lignes de l'aménagement (modification du flux routier, organisation du stationnement, reconquête des espaces destinés aux piétons, traitement végétal...), une estimation financière du coût de l'opération a permis de fiabiliser le projet.

Le CAUE accompagne aujourd'hui la commune dans la dernière phase de son intervention, consistant à sélectionner l'équipe de maîtrise d'œuvre (architectes, paysagistes-concepteurs) qui sera chargée de concrétiser les volontés exprimées par le maître d'ouvrage public, dans le respect de la réglementation d'une « procédure adaptée » de sélection sur dossiers et entretiens avec les candidats.

Les Rousses

Le CAUE a accompagné la commune dans la réflexion de rénovation et d'amélioration du bâtiment de l'Omnibus, bâtiment emblématique du village qui constitue le « cœur » des activités de la commune et de la station : la salle des fêtes, le cinéma, des salles de réunion et des locaux techniques en rez-de-chaussée. L'objectif est d'améliorer la performance énergétique du bâtiment et de donner une image de qualité conforme à l'importance de ce bâtiment et en accord avec les espaces publics remaniés. Le projet était candidat à la démarche TEPCV initiée par le PNR du Haut-Jura.

Cette étude s'inscrit dans la réflexion globale d'amélioration de la traversée de la commune et de la place de l'Omnibus qui a fait l'objet d'une étude du CAUE en 2012 et d'un concours de maîtrise d'œuvre en 2013 (lauréats : agence Au-delà du fleuve, paysagistes). Les travaux sont prévus à partir de 2016.

Un partenariat régulier

La commune des Rousses sollicite régulièrement l'accompagnement du CAUE depuis 2004, que ce soit pour des réflexions préalables concernant l'aménagement et l'urbanisme, les espaces publics ou les bâtiments publics.



fiche conseils



Omnibus



Des villages en devenir Des ateliers de réflexion

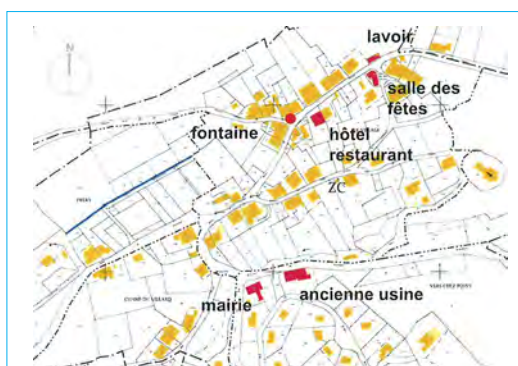
Choux : un état des lieux – des réflexions

Avant d'entreprendre des travaux sur des bâtiments communaux, la nouvelle municipalité de ce village distant de 4 kms du pôle de service et comptant 123 habitants, souhaitait prendre le temps d'une réflexion globale sur le bâti communal.

A partir d'un état des lieux, le CAUE a conseillé à Madame le Maire de développer une approche globale basée sur deux entrées :

- La définition d'un projet de village
- L'utilisation du foncier bâti et non bâti

Le rôle du CAUE a alors été de guider la réflexion en proposant un certain nombre de questions et d'animer un conseil municipal sous forme d'atelier. Ce temps d'échange que Madame le Maire a souhaité convivial avec un partage de repas, a permis de dégager des axes de réflexion sur le lien social, l'utilisation du bâti et les travaux prioritaires. A ce jour, la commune fait appel au CAUE pour des conseils ponctuels sur chacun de ses projets, même mineurs.



Choux



Choux

Gatey : L'aménagement du carrefour de la mairie école

La commune souhaitait un accompagnement pour une réflexion sur la mise en sécurité d'un carrefour fortement circulé donnant accès à la mairie école et au stationnement du bus scolaire.

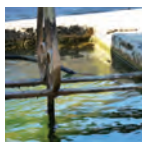
Sur la base d'un état des lieux et d'apports de connaissances, les élus ont défini deux hypothèses au cours d'un atelier animé par le CAUE.



Gatey-hypothèse 1



Gatey-hypothèse 2



Une approche globale

Montmirey-le-Château : mise aux normes accessibilité handicapés des bâtiments publics et aménagement de la place du village

L'accessibilité des bâtiments et espaces publics aux personnes handicapées est une obligation depuis la loi de 2005. La petite commune de Montmirey le Château (164 habitants) se devait de respecter les termes légaux malgré la modestie de ses moyens et la complexité des bâtiments à aménager (Mairie à l'étage, église sur un site en forte pente, salle des fêtes dans un caveau enterré...).

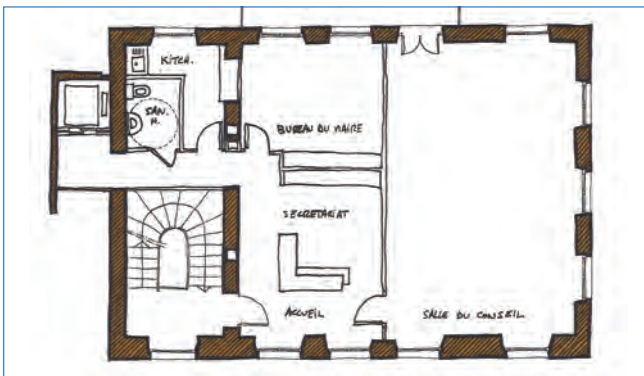
L'intervention du CAUE a consisté en l'analyse des différents sites et en une série de propositions d'aménagements conformes à la réglementation handicapés, mais aussi adaptées aux moyens de la commune et au « service rendu » à la population, dans le respect des caractéristiques architecturales du patrimoine bâti de la commune.

Les conclusions de cette réflexion ont permis à la municipalité de préparer son Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé) en toute connaissance de cause et de soumettre aux instances décisionnaires des propositions argumentées, y compris pour certaines demandes de dérogation.

D'autre part, la réflexion a été élargie aux possibilités de restructuration et d'aménagement d'ensemble de la place du village et des services qui l'animent (école, mairie, salle des fêtes...). Différents principes d'aménagement ont été proposés, en fonction des hypothèses retenues quant à la mise en accessibilité de ces équipements.



La Mairie



Les espaces publics



Une stratégie de développement

Montmorot : bâtiments et espaces publics du centre-ville, éco-quartier, reconquête de friche industrielle



Groupe scolaire



Jura Transport

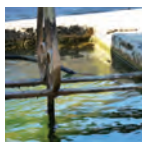
Le CAUE accompagne la commune de Montmorot (3.000 habitants) sur de nombreux thèmes architecturaux, urbanistiques et paysagers, connexes par nature, aboutissant à une réflexion globale et transversale portée sur un vaste territoire de près de 20 hectares en plein cœur de ville. Cette réflexion comprend les principaux bâtiments et services publics présents au centre-bourg (groupe scolaire, accueil périscolaire, médiathèque municipale, Maison des assistantes maternelles, salle associative, local des pompiers, ancienne maison de retraite...), ainsi que l'ensemble des espaces publics, pour lesquels une profonde refonte de leur fonctionnement a été proposée dans le but de replacer le piéton, l'habitant, au cœur d'un dispositif support de convivialité et de liens sociaux. Le groupe scolaire a bénéficié d'une réflexion plus poussée quant à sa restructuration, une estimation de l'enveloppe budgétaire a été établie, et le CAUE conclut actuellement sa mission en accompagnant la phase de sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre. La médiathèque municipale et la Maison des assistantes maternelles devraient suivre le même déroulement.

En parallèle, une réflexion préliminaire a été présentée aux élus quant au développement d'un écoquartier d'une trentaine de logements individuels groupés et intermédiaires sur le site des jardins familiaux « d'En Bouland », incluant la restructuration des jardins et l'implantation d'un pôle de services, articulés autour d'un espace vert public.

Cette réflexion globale a également abordé le sujet de la reconquête des 5 hectares de la plateforme logistique de Jura Transport, dans l'hypothèse de son transfert sur un site plus adapté à son activité. Des pistes de structuration et d'aménagement ont été présentées aux élus, fondées sur l'histoire du lieu (anciennes salines), les logiques urbaines et paysagères environnantes, les principes d'un urbanisme durable, etc... L'intérêt principal d'une réflexion aussi large – mêlant des échelles de temps (du court terme pour des réalisations concrètes, au très long terme pour une prospective d'avenir) et des échelles spatiales très diverses (de l'intervention ponctuelle sur un bâtiment à l'essor futur de plusieurs quartiers) – réside dans le fait d'inscrire chaque intervention de la commune, aussi modeste soit-elle, au sein d'un schéma global ambitieux et cohérent à chaque étape de sa mise en application progressive.



Ecoquartier



Une ingénierie de partenaires Mutualiser son expérience et ses connaissances

Perrigny : aménagement du site de l'ancienne scierie

La commune de Perrigny possède la maîtrise foncière d'un vaste terrain, siège d'une ancienne scierie aujourd'hui démolie, à l'exception de l'ancienne petite gare qui borde la route de Conliège. Ce site présente une position stratégique dans le tissu urbain de la commune : il longe un des axes routiers principaux et occupe le carrefour qui forme l'une des entrées du centre-bourg. La collectivité souhaite implanter un programme mixte, alliant logements (locatifs principalement) et services (santé, commerces...). La réflexion d'ensemble porte également sur les abords de l'opération, et notamment sur la problématique de requalification de la route de Conliège depuis la sortie de Lons le Saunier et sur la liaison entre la voie verte de la Vallière et celle du tram en passant par le cœur de village. En outre, elle préfigure la trame urbaine du site « En Choisey », principal secteur de développement futur de la commune.

Afin de mener à bien cette opération complexe, plusieurs structures ont décidé de s'associer pour répondre aux attentes de l'équipe municipale de la manière la plus complète possible, mettant en commun les compétences spécifiques de chacune d'elles dans un esprit de complémentarité. Le CAUE a proposé de monter un partenariat avec Jura Habitat et l'OPH, dans le but de proposer un outil d'aide à la décision complet qui comprend :

- Un schéma global reprenant les principes d'aménagement de l'entrée du centre-bourg,
- Des scénarii d'aménagement du site (implantation des constructions, modalités d'intégration et de mise en valeur du patrimoine existant, fonctionnement, entrées, sorties, déplacement, stationnement, végétalisation et intégration paysagère des aménagements et des constructions)
- Un cahier des charges permettant de définir : le parc de logements à mettre en œuvre (nombre, taille, type, conventionnement), la programmation et les surfaces de plancher destinées aux activités de santé et commerces, le portage de l'opération et le montage financier pour la partie sous maîtrise d'ouvrage publique.



Lavans-les-St-Claude : Espaces publics du centre-bourg / transfert de la Mairie / réhabilitation de la salle des fêtes

Négociation avec l'AUDAB (agence d'urbanisme de Besançon), pour établissement d'une proposition conjointe.



Construire la ville, le bourg, le village Comprendre le projet politique et y adhérer

Prémanon

La commune a demandé au CAUE de mener une étude globale sur l'aménagement du centre-village. L'objectif est de déterminer les orientations générales des aménagements dans le périmètre défini par la mairie, l'école, la galerie commerciale et l'Espace des Mondes Polaires en termes de qualité de vie, d'attractivité touristique, de stationnements, de circulations, d'espaces publics et de services.

L'accompagnement du CAUE a permis aux élus d'établir une stratégie à court, moyen et long termes, pour améliorer le cadre de vie de tous, relier l'Espace des Mondes Polaires au centre du village et conforter le « cœur de village » ancien en valorisant les potentialités : services et habitat, patrimoine, paysages.

Les principes retenus sont :

- réduire l'impact de la voiture dans le village et de généraliser des circulations piétonnes confortables à travers le village,
- aménager un espace central piéton « cœur de village » équipé d'une halle utile toute l'année (préau de l'école, animations sportives, culturelles et commerciales...)
- améliorer les conditions d'accueil de l'école,
- diversifier l'offre de logements et l'accueil touristique dans le village,
- associer les partenaires techniques tout au long de l'étude, et faire participer les habitants lors d'une réunion publique le 28 septembre et via un forum ouvert.

Des actions et des réflexions ont été engagées dès 2015 : l'acquisition et la rénovation de foncier et d'une des rares maisons anciennes qui va accueillir 9 logements, la continuité des circulations piétonnes.

En 2016, une réflexion sur l'élargissement des trottoirs-terrasses est en cours. La commune a renouvelé son partenariat avec le CAUE en lui confiant une mission concernant l'amélioration des conditions d'accueil des enfants à l'école.



PRÉMANON La réunion publique a eu lieu lundi soir.

Quelle stratégie pour le centre du village ?

MONIQUE HENRIET

Dans quelques mois, le centre du village de Prémanon va connaître une nouvelle activité avec l'ouverture de l'Espace des Mondes Polaires porté par la communauté de communes de la Station des Boucles.

En complément, la municipalité de Prémanon a souhaité se projeter dans l'avenir pour imaginer quelles évolutions il serait bon de donner à la commune. Ainsi, elle a missionné le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) pour avoir une vision globale et à long terme, afin de mettre en place un schéma de cohérence des différents aménagements à venir. « Peu importe la couleur des pots de fleurs et le nombre de places de parking, il s'agit ce soir d'imaginer l'évolution de notre commune », soulignait le maire Nolwenn Marchand en préambule à la réunion publique qui s'est tenue lundi soir à la salle de la Darbelle en présence d'une assistance nombreuse.

Il appartenait ensuite à Mme Florence Clément, de présenter le fruit du diagnostic qu'elle a réalisé durant l'année qui vient de s'écouler.

Dans son propos elle a tout d'abord insisté sur les objectifs vus. À savoir améliorer la qualité de vie des habitants et des touristes, améliorer les liaisons piétonnes ainsi que les abords de l'école et de l'Espace des Mondes Polaires.

Son diagnostic a permis de dégager des lignes de force que sont les trois pôles de la commune, le pôle loisirs/tourisme, le pôle commerces et le pôle institutionnel.

En complément il y a des pôles en devenir : le lotissement des Rochers du Pelat (comportant 24 maisons individuelles ainsi que deux projets collectifs) et l'espace de loisirs plein air pour adultes et adolescents des Mondes Polaires.

75 % de résidences secondaires

Dans les préconisations, il s'agit d'aménager un espace touristique en amont de l'Espace des Mondes Polaires qui réunirait les jeux de boules, de créer une halle/préau pour l'école et de rénover la maison Romand. « C'est une des rares maisons anciennes du village. Il s'agit de créer des logements adaptés ou pour personnes âgées », ajoutait Mme Clément en appelant que la commune est « composée à 75 % de résidences secondaires avec peu d'habitants au centre du village ; d'où l'importance de proposer des logements pour les locaux ». Afin de gagner des places de stationnement, un parking pourrait être aménagé derrière la mairie où des maisons en bandes ou jumelées pourraient être construites. Au niveau de la circulation, le rond-point deviendrait ovale pour permettre les rotations et le stationnement des bus. En complément, les trottoirs pourraient être élargis pour offrir des zones piétonnes plus importantes.

Concernant les bus justement, la question de leur stationnement est apparue comme un vrai problème, compte tenu du peu d'espaces plats et disponibles dans le village. Une piste pourrait se dégager du côté d'un habitant qui proposait de vendre un terrain proche.

En conclusion de réunion, le maire rappelait qu'il n'était pas question de budgétiser quelque chose pour le moment, mais que nous n'avons pas les détails pour chiffrer. Il est donc important d'être au courant à long terme pour se projeter d'ici 10-15 ans. Et vu nos finances, il est important de trouver des prêts et qui nous pouvons proposer du foncier pour réaliser des investissements », ajoutait le maire ; tandis que les discussions se poursuivaient.

Une assistance nombreuse était présente.



A quoi ressemblera le village dans dix et vingt ans ?

PRÉMANON

Développement. L'étude du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) du Jura a permis de définir le futur du village pour les 10 ou 20 ans à venir, avec pour priorité qualité de vie et développement équilibré.

L'étude du CAUE du Jura a permis de définir le futur du village pour les 10 ou 20 ans à venir, avec pour priorité qualité de vie et développement équilibré.

par Nolwenn Marchand, maire de Prémanon, et Florence Clément, du CAUE du Jura, devant une salle comble et très réactive. Tous d'accord.

Un village accessible aux piétons

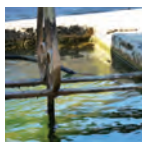
Entre les quatre pôles du village (la mairie, l'école, la galerie commerciale de la Serre et l'édifice), l'espace des Mondes Polaires, ce projet vise d'abord la priorité aux piétons. Des circulations en site propre sont même prévues aux entrées des villages, les voitures devant enfin céder un peu de place. Il doit aussi optimiser le passage des piétons devant les commerces.

« C'est ce point qui nous concerne », si l'idée de créer à pied à pied naturelle, le stationnement, notamment pour les bus de tourisme, sera l'objet de nombreuses remarques du public, des remarques qui seront examinées par les élus dans les suites de la réflexion.

Des équipements à la hauteur de la démographie

Le projet prévoit le développement du village au travers de ses équipements : une halle-préau pour l'école primaire, un terrain de sport pour les adolescents en direction du Mont Fier, des terrains de pétanque juste au-dessus de l'espace des Mondes Polaires. Une mise à niveau indispensable pour un village qui a doublé sa population au cours des dernières années. Une création d'hébergement dans la forêt au-dessus de l'EMEP, accessibles uniquement à pied, est aussi intégrée au projet, pour rencontrer les logements de tourisme sur le centre du village. L'aménagement de la maison Romand en logements adaptés aux personnes âgées rentre également dans un projet qui voudrait influencer à long terme la démographie du village, et le marché foncier par la même occasion.

« Bonheur, la circulation automobile devra s'effacer au profit des piétons. » Pour Lorraine HENRIET



Accompagner les intercommunalités

Jura Nord

En cours d'élaboration de son projet de territoire, le CAUE, présent sur ce territoire depuis plus de 10 ans, a souhaité accompagner la communauté de communes en développant plusieurs carnets sur plateforme collaborative « S-Pass Territoires » qui propose aux acteurs du cadre de vie de s'engager dans une démarche de mutualisation, de travail en réseau, de sensibilisation et de développement de l'esprit de participation des publics.

Deux entrées ont été privilégiées :

La constitution d'un socle commun

- une approche géographique, paysagère et historique comme un prolongement de l'Atlas des paysages créé par le CAUE en 2001
- deux guides méthodologiques souhaitant apporter aux particuliers et aux services instructeurs les connaissances nécessaires pour les projets d'architecture et d'urbanisme



Une réflexion partagée avec une mutualisation de données pour les élus du territoire :

- une synthèse des actions et études menées sur le territoire
- le compte-rendu des ateliers de territoire transmis par la DDT du Jura
- une approche communale

Le souhait du CAUE est d'étendre ces approches sur l'ensemble du territoire jurassien pour une lecture globale





Accompagner les habitants

Lavans-les-St-Claude : Nuancier de couleurs / conseils de restauration : conseils personnalisés aux habitants souhaitant bénéficier de l'aide financière de la commune dans le cadre de l'opération façade. Animation d'une réunion publique.



Des partenariats conventionnés

Lavans-les-St-Claude :

Nuancier de couleurs

Implantation d'un cabinet médical et conseil couleur pour restauration de la façade.

Ecoquartier :

- Accompagnement des futurs habitants (6 familles accompagnées en 2015).
- Suivi du projet de 21 logements de la SEMCODA, relations avec l'architecte, gestion de la modification du règlement de lotissement.
- Rencontre avec les constructeurs, agents immobiliers pour commercialisation, en accompagnement de la SOCAD.
- Film de sensibilisation à destination des futurs habitants :
- Mise au point des conditions d'utilisation d'extraits vidéo réalisés par le CAUE de Haute-Garonne pour insertion dans le film promotionnel du quartier.
- Accompagnement du travail de création du prestataire vidéo.

SOCAD / Perrigny : organisation de la rencontre avec les différents partenaires potentiels pour l'aménagement futur d'un nouveau quartier sur 2 hectares.

SOCAD / Le Pin : suivi-conseil sur le nouveau quartier en cœur de village, suite à l'Appel à projets Urbanisme Durable dans le Jura.

C/C Arbois Vignes et Villages : gestion de la cohérence et accompagnement des projets des futurs habitants du site de la Cartonnerie de Mesnay

Des jurys

Authume : écoquartier

Moirans-en-Montagne : création d'un centre d'hébergement pour les apprentis du sport, avec l'OPH du Jura.

Dole : restructuration et extension du lycée Duhamel de Dole, avec la SOCAD.

Larnaud – salle multifonction

Lons-le-Saunier : création d'un pôle de santé + logements, avec la SEMCODA.

OPH du Jura – APEI Lons le Saunier



Les collectivités accompagnées en 2015

ARCHITECTURE

Alièze : accessibilité handicapés de la Mairie

Authume - écoquartier

Auxange : la salle communale, aménagement et accessibilité de la mairie, logements

Beaufort – vestiaires de foot et abords de l'école

Blye – rénovation de la mairie

Briod : aménagement d'un café associatif, salle de convivialité dans une ancienne ferme

Charency : réflexion pour la rénovation de l'ancienne fruitière mairie

Clairvaux-les-Lacs : conseil couleur groupe scolaire

Dole - restructuration et extension du lycée Duhamel de Dole, avec la SOCAD

Doye – salle des fêtes et gîte de groupe dans l'ancienne colonie

La Ferté : réhabilitation d'une ancienne ferme, accessibilité handicapés et espaces publics du cœur de village.

Lajoux – rénovation du bâtiment de la poste – TEPCV/PNRHJ

Larnaud : éléments de réflexion pour l'implantation d'une cantine scolaire et l'accessibilité de la mairie

Les Rousses – extension de la crèche municipale

Les Rousses – rénovation du bâtiment de l'omnibus – TEPCV/PNRHJ

Lons-le-Saunier : journées du patrimoine

Lons-le-Saunier - création d'un pôle de santé + logements, avec la SEMCODA.

Moirans-en-Montagne - centre d'hébergement pour les apprentis du sport, avec l'OPH du Jura.

Montigny-les-Arsures – rénovation de l'ancien chalet et installation d'un restaurant
Réhabilitation de l'ancien chalet fromager en restaurant (article journal avec photo du maire)

Montmirey-le-Château : Accessibilité des bâtiments publics, aménagement des espaces publics.

Montmorot : Groupe scolaire

Montmorot : Médiathèque municipale / MAM RAM

Le Pin -suivi-conseil sur le nouveau quartier en cœur de village

Pont d'Héry : contact pour mise accessibilité handicapés église et cimetière.

Reithouse - patrimoine

Ruffey-sur-Seille : Implantation des ateliers municipaux (secteur ABF), agrandissement de l'école à venir

Ruffey-sur-Seille : conservation ou démolition d'un bâtiment municipal

Saffloz – extension et accessibilité de la mairie

Saint-Didier : conseils pour l'amélioration de la salle des fêtes

Villerserine : éléments de réflexion pour la mairie et un terrain communal

Vincelles – extension de la salle des fêtes

Vincent : réhabilitation de l'ancienne fromagerie et de ses abords

CC Sud Revermont – extension du groupe scolaire de Beaufort

Saint-Claude – assistance à l'instruction des autorisations de construire : 1 conseil + 2 avis PC

Savigna – salle de spectacle et abords du stade

Vaux-les-Saint-Claude – maison médicale

Vaux-les-Saint-Claude : conseil couleurs pour les façades de l'ALSH

URBANISME

Chamole : conseils d'urbanisme sur le développement maîtrisé de la commune

Chaux-des-Crotenay – OAP « sur le coteau » Pont de la Chaux

Frontenay : conseils en urbanisme, suite étude réalisée en 2013 sur l'aménagement d'un nouveau quartier (secteur ABF).

Les Rousses – OAP secteur « le Grépillon »

Montmorot : un écoquartier au lieu-dit, implantation d'un pôle de services, relations avec l'architecte.

Montmorot : Intentions urbanistiques pour l'aménagement du site de Jura Transport

Prénoel – OAP du secteur « les Pessettes »

C/C Arbois Vignes et Villages : cohérence et accompagnement des projets des futurs habitants du site de la Cartonnerie de Mesnay

Pays Lédonien : observations sur le projet de la zone d'activité de Messia-sur-Sorne / Chilly-le-Vignoble.



STRATEGIE GLOBALE

Bréry : un cœur de village - « Le bien vivre ensemble »

Cize – réflexion globale sur la rénovation du parc immobilier communal (avec Ajena et Jura-Habitat)

Choux : état des lieux et réflexion globale

Lavans-les-St-Claude : Espaces publics / transfert de la Mairie / réhabilitation salle des fêtes

Les Bouchoux – stratégie globale

Louvatange : état des lieux et réflexion globale

Ougney Pagney Vitreux :

Pagney : logements aînés + MAM

Perrigny : site de l'ancienne scierie Perrier

CC Arcade Haut-Jura – cotech projet de territoire

CC les Rousses – cotech contrat de station

CC Jura Nord – Projet de territoire

ESPACES PUBLICS

Aiglepierre : place du village

Andelot-Morval – espaces publics

Bletterans : aménagement de la place du Colombier

Charnod – préau et abords de la mairie

Digna – espaces publics

Fraisans : éléments de réflexion pour le centre bourg

Gatey : carrefour de la mairie école

Lac-des-Rouges-Truites – abords de la mairie

Les Rousses – espaces publics centre village (rues Pasteur, traversière et du couvent)

Montain : secteur de la gare

Morez – éco copropriété/ comparaison de deux sites

Orchamps : Aménagement du centre-bourg

Prémanon – stratégie d'aménagement centre village + réunion publique

Rye : aménagement de la place du village, réflexions sur la Mairie

Saint-Julien-sur-Suran – cœur de village

* En italique figurent les conseils ponctuels



Le CAUE, partenaire et initiateur de réseaux

Le réseau d'élus

Ce réseau créé à l'initiative d'un élu et accompagné par le CAUE s'est réuni successivement à Gevingey, Lavans-les-Saint-Claude et Louvatange. Ayant pour objectif de permettre aux élus d'échanger et de bénéficier de l'expérience des autres, les rencontres se sont déroulées en deux temps : la présentation par le maire des actions ou projets mis en place par la commune et un temps d'échange sur différentes thématiques : les extensions de commune, les espaces publics, la méthanisation...

Les élus voient à travers ce réseau un possible pour penser l'attractivité des territoires de demain.

Ils souhaitent d'emblée accueillir également des techniciens de collectivités pour enrichir les débats à travers des regards croisés.

AMJ

Dans le cadre des « rendez-vous de l'AMJ », une première soirée proposée par le CAUE a permis d'échanger sur la complémentarité bourgs-centres / villages. La commune de Bréry a accueilli cette rencontre.

Après une introduction de Marc Verdier, animateur de la soirée, trois élus ont présenté des actions et réflexions développées sur leur territoire :

- Philippe RIOU, maire de Montigny-les-Arsures : reconnaissance d'Arbois comme bourg centre et développement touristique de la commune par la création d'un restaurant et d'une valorisation du patrimoine
- Christophe Nouzé, maire de Gevingey : « Une volonté politique. Pour être mené à bien, le projet communal devait être accepté par le territoire et partagé par les habitants. Des réunions publiques, des commissions, des manifestations... ont alors été réalisées ».
- Alain Gomot, maire de Vitreux : La vallée de l'Ognon, construire un avenir solidaire en milieu rural.
- Ces témoignages ont été suivis par des échanges avec la salle.



DDT - Observatoire départemental de la consommation de l'espace

Initié par la DDT du Jura, il est depuis 2013, un centre de ressource et un outil partagé qui réunit les acteurs locaux de l'aménagement du territoire. Chacun peut y présenter ses travaux et échanger librement sur la thématique.

Les enjeux paysagers que le CAUE développe apportent une dimension supplémentaire dans les débats en dépassant l'approche quantitative et cartographique.

En 2016, il est prévu de présenter les approches territoriales (Jura Nord et Arcade Haut-Jura) développées par le CAUE du Jura sur la plate-forme collaborative S-Pass Territoires.

Le projet d'observatoire régional de consommation des espaces devrait s'appuyer sur la méthodologie de l'expérience jurassienne.



Rencontre DDT / CAUE

Des rendez-vous réguliers ont lieu avec le service « Connaissance, prospective, habitat » pour échanger sur les actions en cours et à venir.

Pôle Architecture, DRAC de Franche-Comté + réseau acteurs

En 2015, le pôle, initié et porté par Béatrice Renahy, Conseillère architecture du pôle patrimoine, architecture et cadre de vie, a accompagné les CAUE de Franche-Comté et le Service territorial de l'architecture et du patrimoine du Territoire-de-Belfort, dans la finalisation des « Regards sur l'Architecture et l'Aménagement en Franche-Comté ».

Conseil départemental

Ponctuellement, le conseil départemental a accompagné une stagiaire paysagiste du CAUE pour une utilisation du SIG.

Le Conseil Départemental du Jura a renouvelé le partenariat avec le CAUE du Jura pour l'accompagnement des porteurs de projets de bâtiments d'élevage.

DREAL

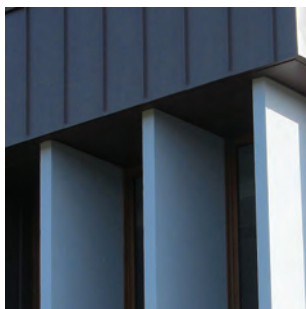
Participation régulière au réseau des partenaires de la ville durable initié par la DREAL Franche-Comté.

Région Franche-Comté

Le CAUE est invité et participe aux rencontres initiés par le Pôle Régional d'Appui Aux Territoires.

S-Pass Territoires

En tant qu'expérimentateur, le CAUE du Jura a participé aux Comités de Direction et d'Orientation, aux rencontres d'échanges et aux formations.



Le CAUE, interlocuteur des politiques territoriales

Une connaissance du territoire utile dans des comités techniques

AMI centres-bourgs Salins-les-Bains

En novembre 2014, Salins-les-Bains a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Revitalisation des centres-bourgs », lancé par le gouvernement pour redynamiser les bassins de vie ruraux, enjeu majeur de la politique d'égalité du territoire.

En 2014, le CAUE avait assisté la commune dans le montage de son dossier de candidature.

Pour Salins-les-Bains il s'agit de conforter de façon pérenne sa fonction de centre-bourg, de réinventer son rôle socio-économique et de revitaliser tout le bassin de vie. Une équipe pluridisciplinaire (architecte/urbaniste – paysagiste – économiste – opérateur...) a accompagné les élus dans la définition de 4 grands axes complémentaires et transversaux :

- Repenser le centre-bourg et lancer des projets de réaménagement pour la production de logements et d'espaces ouverts, ainsi que la création d'espaces publics (zones de vie et de rencontre, parkings...),
- Rénover l'habitat,
- Redynamiser l'économie,
- Proposer une offre touristique cohérente.

La collectivité a associé, en soutien, le plus grand nombre d'acteurs et d'experts dans un comité de pilotage, parmi lesquels le CAUE.



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
AMI Bourg-Centre – Comité de pilotage 2
lancement
du 3 avril 2015**

AVAP d'Orgelet

La commune a décidé en 2014 d'établir une AVAP* en remplacement de la ZPPAUP. Celle-ci permettra d'élargir l'ambition locale de valorisation du patrimoine, en y agréant le respect du développement durable et la prise en compte des enjeux environnementaux. Le CAUE invité comme expert.

Communauté de Communes Bresse-Revermont

Le CAUE invité comme partenaire associé pour le Projet de Territoire, commission Habitat-Urbanisme.

SCOT du Pays Lédonien

Le CAUE invité comme partenaire associé dans la commission Habitat-Urbanisme-Aménagement : consommation de l'espace, traitement des entrées de villes...



PNR – programme leader 2014/2020

Le CAUE a participé à la réflexion pour le montage du dossier de candidature du PNR du Haut-Jura au programme leader « la chaîne de valeur durable »

En 2016, dans le cadre de ce programme, le PNR a sollicité les CAUE 01,25 et 39 pour organiser un programme de visites de réalisations exemplaires.

Le CAUE est également membre de la commission Architecture – Energie – Patrimoine bâti

A ce titre, il a accompagné l'équipe chargée de l'étude « rénovation énergétique des bâtiments : adaptation des bardages traditionnels en bois à l'isolation thermique par l'extérieur ».



Conseil Régional – Quartiers durables et petites cités comtoises de caractère

Le Conseil Régional apporte un soutien aux quartiers durables des villes et villages et aux aménagements urbains des petites cités comtoises de caractère.

En tant que partenaire privilégié en aménagement et urbanisme durable, le CAUE est membre des comités d'expertise pour évaluer la qualité des dossiers déposés dans le cadre de ces dispositifs régionaux.

Conseil Régional

Le CAUE, identifié comme acteur culturel régional a participé à la journée de présentation des programmes européens et de préparation des dossiers le 14 octobre.

Région

Participation aux ateliers dans le cadre du Projet européen sQAD

Commission départementale des sites et des paysages

CODERST

Participation aux réunions d'instruction des dossiers



Le CAUE, conseil et accompagnement des particuliers

Le particulier est à la fois le bénéficiaire ultime des actions développées par le CAUE, et un acteur à part entière du devenir du territoire.

Conseiller les particuliers au quotidien

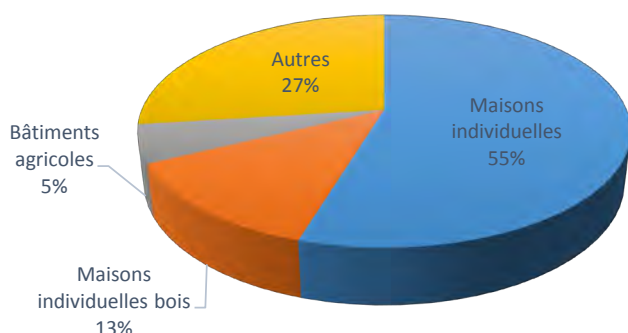
Des conseils groupés

Avec Ajena lors de 2 journées à Dole et Lons-le-Saunier organisées par la Fédération Française du Bâtiment.

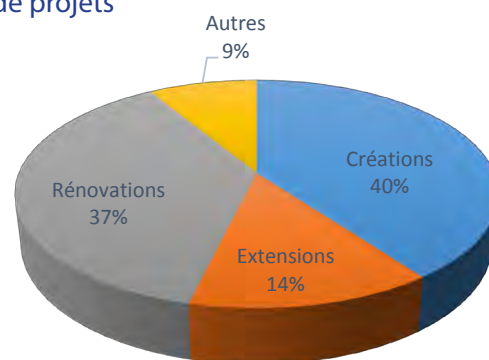
Les permanences

En 2015, le nombre de conseils donnés en permanence, par téléphone ou mail, est sensiblement identique à celui de 2014. On note une légère baisse des constructions neuves au profit des extensions et des rénovations.

Nature des demandes



Type de projets



Un réseau d'accompagnement

Le CAUE du Nord met à disposition de tous, un «guide pratique pour construire ou rénover». Accessible en ligne sur S-Pass Territoires, il aborde l'ensemble des éléments à prendre en compte, de l'envie à l'entrée dans l'habitation.

<http://portail.s-pass.org/fr/portail/40/du-projet-au-permis-de-construire-dpapc.html>

Les Bâtiments agricoles

Guide « Concevoir son bâtiment agricole avec le paysage »

Le CAUE, avec le soutien du Conseil Départemental du Jura, de l'ADIB Franche-Comté et de la chambre départementale d'agriculture a réalisé un guide pratique « concevoir son bâtiment agricole avec le paysage » à destination des agriculteurs, techniciens et constructeurs et de tout acteur de la construction agricole.

Ce guide méthodologique valorise les bâtiments qui ont bénéficié de la surprime départementale pour l'intégration paysagère du Programme de Modernisation des Bâtiments d'Elevage 2007/2014.

Un projet de bâtiment est l'occasion de réfléchir à l'ensemble de l'exploitation. C'est le moment d'améliorer l'aspect général et le fonctionnement du site en réduisant son impact visuel.

Le projet doit analyser et satisfaire les besoins actuels et à venir, l'existant et les projets futurs.

Chaque projet et chaque site étant particuliers, le guide présente la démarche de projet à trois échelles.

- Dans le grand paysage, les gros volumes créent une rupture dans les structures paysagères
- Dans le site, l'implantation, l'aménagement des abords et l'accompagnement végétal participent à l'intégration paysagère du projet.
- Pour le bâtiment, les choix des matériaux, des couleurs et des détails architecturaux sont déterminants.

La pérennité, l'utilisation durable des ressources, et la rénovation des bâtiments anciens sont également développés dans le guide.



Saint-Germain-les-Arlay



La Ferté



Uxelles

L'insertion paysagère des bâtiments d'élevage 2015/2020

Cette action s'inscrit dans le cadre de la mesure « Aide à la construction, la rénovation et l'aménagement des bâtiments d'élevage » du Plan de Développement Rural 2015/2020 – Participation à la rédaction du cahier des charges régional.

Le Conseil Départemental du Jura a renouvelé le partenariat avec le CAUE du Jura pour l'accompagnement des porteurs de projets qui veulent bénéficier de la mesure

Les objectifs sont :

- Conférer une image positive et valorisante de l'agriculture par la bonne insertion des bâtiments agricoles dans le contexte paysager local.
- Contribuer à la qualité paysagère des zones agricoles et offrir un cadre de vie agréable et partagé aux habitants.
- Concilier les impératifs techniques et financiers du monde agricole avec la préservation du patrimoine paysager et bâti du territoire.
- Favoriser des aménagements et des constructions raisonnés et durables en prenant en compte, dans leur ensemble et dans un projet global, les bâtiments, les constructions, les projets de développement actuels et ultérieurs de l'exploitation et les contraintes technico-économiques, topographiques et climatiques.

La procédure est reconduite : visite d'un architecte du CAUE suivie d'une fiche de synthèse sur les thèmes suivants : le site et le choix d'implantation, les accès et les réseaux, les abords, les bâtiments, les plantations. L'aspect général de l'exploitation et sa bonne tenue sont des critères ajoutés au nouveau dispositif.

27 exploitations ont été visitées en 2015. Coordination du suivi des dossiers et de l'action avec le CD 39 du Jura et le DDT du Jura :

Champdivers, Champvans, La Chatelaine, Clucy, Commenailles, Cosges, Crans, Crotenay, Denezières, Fay-en-montagne, Foncine-le-Haut, Foucherans, Gillois, Lajoux, Les Rousses, Ménétru-le-Vignoble (2 exploitations), Morbier, Moutonne, Onglières, Orgelet, Pratz, Romain-Vigearde, Rouffange, Saint-Hymetière, Saint-Laurent en Grandvaux, Uxelles.

INSERTION PAYSAGÈRE DES BATIMENTS D'ELEVAGE

dans le cadre de la mesure «Aide à la construction, la rénovation et l'aménagement des bâtiments d'élevage» du Plan de Développement Rural 2015/2020.
Vous trouverez ci-dessous les préconisations établies pour votre exploitation, suite à la visite du CAUE. Elles sont à joindre à votre dossier de Permis de Construire et de demande PMBE à déposer à la DDT.

Préconisations :

Préconisations : EARL du Clos du Dard
Adresse : 4 rue du Clos du Dard - 39250 ONGLIÈRES
Maître d'œuvre : Sica Jura - M. Fostel
CAUE du Jura : Olivier Droussin - Architecte conseiller
Date de la visite : 22 septembre 2015

Le site et le projet

Le projet se situe en limite Sud du village, sur un point haut du relief. Cependant, les ondules du terrain le rendent peu perceptible depuis l'extérieur, et il n'a pas d'impact visuel depuis l'intérieur du village, se situant à l'arrière des bâtiments existants.

Le paysage très ouvert est typique du plateau de Nozeroy, essentiellement constitué de prairies qui ondulent doucement au gré des bosses et replis de terrain, ponctuées d'arbres à feuillage caduque en bosquet ou en haies soulignant les chemins ou certaines limites cadastrales, tandis que la forêt occupe les crêtes.

Le site et le projet

Le projet se situe en limite Sud du village, sur un point haut du relief. Cependant, les ondules du terrain le rendent peu perceptible depuis l'extérieur, et il n'a pas d'impact visuel depuis l'intérieur du village, se situant à l'arrière des bâtiments existants.

Le site et le projet

Le projet se situe en limite Sud du village, sur un point haut du relief. Cependant, les ondules du terrain le rendent peu perceptible depuis l'extérieur, et il n'a pas d'impact visuel depuis l'intérieur du village, se situant à l'arrière des bâtiments existants.

Les préconisations

Dans le but d'assurer une meilleure insertion dans le paysage, les prescriptions sont :

- 1. Le site et le choix d'implantation :**
Le projet prolonge les volumes existants : RAS.
- 2. Les accès et les réseaux :**
Les nouveaux cheminements devront rester en matériaux perméables (gravillons ou concassé), à l'exclusion du goudron. Le béton peut être toléré aux endroits les plus fréquentés par les bêtes.
- 3. Les abords :**
Bien étaler le futur talus côté Sud afin que celui-ci rejoigne le terrain naturel le plus doucement possible.
- 4. Le bâtiment :**
Le projet consiste en l'extension de la stabulation existante, par l'adjonction de 20 loges avec fosse sous callebotis. Il agrandira le bâtiment de 12 mètres de profondeur, sur un linéaire de 30 mètres. Les façades seront bardées de bois, y compris devant le mur de sous-bassement sous les translucides. En variante, le prolongement de la tôle existante sur le pignon est possible (même teinte brune que l'existant). La couverture sera réalisée en plaques de fibro-ciment teintées brun-rouge dans la masse. Les translucides devront être regroupés en une bande horizontale continue, en haut de pan, et figurer sur les documents graphiques du permis de construire.
- 5. Les plantations :**
Bien que le projet ait peu d'impact visuel du fait de la topographie, la structure paysagère présente sur les pentes au Sud des bâtiments (voir panorama au recto) peut être prolonger et enrichie par la plantation d'une haie composée d'essences végétales locales variées (par exemple : charmaie, épine noire, frênes, etc., en mélange).
- 6. L'aspect général de l'exploitation :**
Les abords de l'exploitation sont plutôt bien tenus. En revanche, la grande hétérogénéité des matériaux existants dont héritent les exploitants actuels (sans en être responsables) tend à nuire à l'impression générale (façades totales). Sur le long terme, les matériaux vétustes pourront être remplacés petit à petit. C'est la raison pour laquelle la proposition de bardage bois en pignon de l'extension cherche à initier ce mouvement d'amélioration progressive bien que la partie existante soit en tôle.

Le site et le projet

Le projet se situe en limite Sud du village, sur un point haut du relief. Cependant, les ondules du terrain le rendent peu perceptible depuis l'extérieur, et il n'a pas d'impact visuel depuis l'intérieur du village, se situant à l'arrière des bâtiments existants.

Le site et le projet

Le projet se situe en limite Sud du village, sur un point haut du relief. Cependant, les ondules du terrain le rendent peu perceptible depuis l'extérieur, et il n'a pas d'impact visuel depuis l'intérieur du village, se situant à l'arrière des bâtiments existants.

Le site et le projet

Le projet se situe en limite Sud du village, sur un point haut du relief. Cependant, les ondules du terrain le rendent peu perceptible depuis l'extérieur, et il n'a pas d'impact visuel depuis l'intérieur du village, se situant à l'arrière des bâtiments existants.



Le CAUE, pôle de ressources culturelles

La compétence mobilisée pour gérer et animer le pôle de ressources s'inscrit dans une action d'information et de sensibilisation liée aux quatre missions insécables du CAUE.

Il s'agit de :

- réunir des connaissances au service de tous, qui donnent sens et contribuent à l'interprétation des territoires et à la gestion de projets
- favoriser les échanges pour créer du lien entre les acteurs du cadre de vie, qu'ils soient professionnels, élus, habitants.

Des produits documentaires WEB, des actions de mutualisation et de coopération, des bases de connaissance sont ainsi élaborés et actualisés en fonction des problématiques liées à la qualité durable du cadre de vie et en fonction des différents publics concernés.

Transmettre et diffuser la ressource culturelle

Des documents disponibles à la consultation et au prêt

Un accompagnement pour la consultation et la recherche documentaire est proposé aux usagers du centre de documentation ; Le prêt est possible pour les adhérents et les abonnés à JuMEL (portail des médiathèques jurassiennes). Les conditions sont affichées par les sites internet régulièrement actualisés :

CAUE Jura [www.caue39.fr]

JuMEL 39 [www.jumel39.fr]

Développer les outils collaboratifs

La création d'outils numériques au service du plus grand nombre représente une part importante du travail documentaire.

Habiter nos territoires [www.caue-franche-comte.fr] :

Poursuite de l'alimentation du site régional sur les paysages, l'architecture et l'urbanisme de la Franche-Comté ; Ce site à visée pédagogique dresse un état des lieux jusqu'au XXe siècle et aborde les enjeux du XXIe siècle. Il s'est enrichi cette année de l'onglet « Village et bourg, d'hier à aujourd'hui ».

Gestion extranet du fonds iconographique des CAUE de Franche-Comté

[extranet.caue-franche-comte.fr] : valorisation et partage de photographies des territoires prises par les équipes CAUE. En 2015, début de l'alimentation suite aux journées de présentation de l'outil auprès de chaque structure.

Regards sur l'architecture et l'aménagement en Franche-Comté

[www.caue-franche-comte.fr/regards-sur-l-architecture.htm] :



En 2015, création du site dédié au Vote du public et mise en ligne des réalisations sélectionnées au niveau régional.

Observatoire CAUE [www.caue-observatoire.fr] :

Outil de veille et de connaissance de la production architecturale, urbaine et paysagère d'opérations départementales, avec recherche possible élargie à la production nationale : outre la quarantaine de réalisations déjà en ligne, figurent les 7 projets jurassiens sélectionnés en 2015 dans le cadre du dernier Palmarès régional.



Veille collaborative en ligne :

Des informations et actualités sont régulièrement proposées dans les domaines qui contribuent à la qualité du cadre de vie et au développement durable. A cet effet, à la suite d'une formation en 2014, les documentalistes des CAUE 25 et 39 ont créé :



Le fil'AUE FC

Le FIL'AUE FRANCHE-COMTE : la revue de presse des CAUE de Franche-Comté, pour suivre l'actualité en architecture, urbanisme, environnement et paysage

[www.scoop.it/t/le-fil-aue-des-caue-de-franche-comte] Les documentalistes des CAUE du Jura et du Doubs effectuent une veille collaborative en ligne et proposent de retrouver une sélection d'articles en rapport avec l'actualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Cet outil numérique a été mise en place suite à une formation sur la veille collaborative (15 au 17 avril 2014). Utilisation d'un logiciel libre n'ayant aucun coût pour le CAUE (technique et hébergement).

Bilan très positif :

Le mois de sa création (mars 2015), environ 500 consultations.

De mars à décembre 2015 :

- 2015 visiteurs
- 26 personnes se sont abonnées
- 4 300 consultations

Animer et mutualiser

La mutualisation et la collaboration sont au cœur des pratiques CAUE, structure associative faisant partie d'un grand réseau fédéral.

Ainsi, l'organisation de journées et de formations documentaires pour optimiser la mission Pôle de ressources et fédérer le réseau régional s'est poursuivie en 2015 :

Développer des produits documentaires électroniques innovants et multiformats :

cette formation, programmée les 4 et 5 novembre 2015 à Epinal, organisée par le CAUE du Jura et validée dans l'Offre nationale de formation CAUE, a compté 11 participants.

Portail de ressources des CAUE Centre-Est : En vue de la création du nouveau portail documentaire des CAUE, élargi à 8 structures (01-21-25-39-58-70-71-89), trois réunions de travail à Dijon ont permis la mise en œuvre de ce nouveau point d'accès unique à l'information, destiné à créer une synergie en termes d'actions documentaires.

Campagne « Agissez en faveur du paysage »

Mai 2015 : Relais et diffusion à tous les concepteurs jurassiens de l'opération « 1000 paysages en actions » et « Fête des paysages et de la nature en ville » lancée par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Communiquer

Parution Articles Journaux

. Le Jura agricole et rural n°2150 – 27 mars 2015 : l'espace public

. La Voix du Jura n°3684 – 2 juillet 2015 : Vote du public

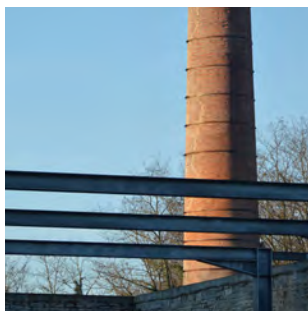
. Le Jura agricole et rural n°2172 – 28 août 2015 : Vote du public

. Relations presse pour parution d'une double page dans le Jura Agricole sur les lauréats du Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement



flyer 1000 paysages





Informier, Sensibiliser, Valoriser, Former

Des conférences et des expositions

Chilly-le-Vignoble - Conférence « gestion différenciée des espaces publics »

La commune mène une réflexion globale sur une reconquête paysagère et environnementale des espaces publics de l'ensemble du village.

Après un diagnostic réalisé par Olivier François, paysagiste, et restitué aux habitants, la commune a souhaité compléter cette sensibilisation par une intervention du CAUE

« Concevoir durablement les espaces publics ? » sur les thèmes de l'usage des espaces publics, les relations entre espaces privés et publics, la gestion différenciée et les pratiques alternatives, la biodiversité.

Cette conférence fait suite à la publication des guides conseils du CAUE :

Un jardin, comment faire ?

Arbres et arbustes, comment choisir ?

Une clôture, comment faire ?

Concevoir autrement les espaces publics.

Les franges de nos villages.



La Caborde

1. Conférence « patrimoine et performance énergétique »

Co-animée par le CAUE et l'ADIL, cette conférence sur la rénovation du bâti ancien du Jura a apporté des conseils complémentaires au public :

Le CAUE a présenté une démarche globale pour la rénovation et l'amélioration de la performance énergétique. Au-delà d'une réponse technique sommaire, il est indispensable d'intégrer des dimensions supplémentaires telles que la valeur patrimoniale et esthétique du bâti ancien et ses spécificités techniques, les enjeux en termes d'hygrométrie...

L'ADIL a fait une présentation complète des dispositifs financiers nationaux et locaux en cours.

2. Conférence Les franges de nos villages

A l'heure où le développement se concentre dans les petites communes rurales, cette thématique traite de la perception des villages dans le paysage, des évolutions des zones de contact entre le paysage et l'espace agricole en termes d'usage et d'occupation. La recomposition de franges épaisses et riches est un enjeu paysager, esthétique, environnemental et social qui peut trouver une réponse dans un projet partagé.



Conférence et exposition sur Le Corbusier

Dans le cadre des Journées du Patrimoine dont le thème était « Le Patrimoine du 21e siècle, une histoire d'avenir », le CAUE a présenté son exposition « Connaître Le Corbusier » accompagné d'une conférence : « L'apport fondamental de l'œuvre de Le Corbusier dans le Mouvement moderne et la construction du patrimoine d'aujourd'hui à demain ».

Montigny-les-Arsures

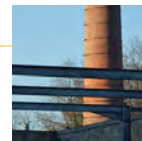
Exposition sur la réhabilitation et reconversion de l'ancien chalet fromager en restaurant



Semaine pour les alternatives du 8 au 23 avril 2015

Ville sans pesticide, le cimetière
Partenariat avec la Ville de Lons le Saunier





Des salons

Salon de l'habitat Lons-le-Saunier :

Stand, conseils aux particuliers et conférence sur « espaces plantés et clôtures »

Salon de l'Habitat, Micropolis Besançon :

Remise des prix Palmarès régional de l'Architecture et de l'Aménagement

Carrefour des maires

Un documentaire

Habitat groupé / Maison isolée / Expressions croisées sur nos modes d'habiter

Créé pour les élus ou les habitants, porteur ou adversaire d'un projet d'habitat groupé, ce film souhaite accompagner les débats dans tout type de réunion : conseil municipal ou communautaire, réunion publique, débat associatif...

Il n'apporte pas de recette technique. Donnant la parole à des habitants jurassiens, partisans ou opposants de l'habitat groupé, il vise à ouvrir un débat local en respectant les sensibilités individuelles. Vis-à-vis, mitoyenneté, taille et utilisation du terrain, urbanisme et agriculture, rapports entre voisins, lien social, clôtures... l'ensemble des approches développées naturellement par ces habitants permettent d'accompagner la concertation et le dialogue nécessaires à la construction d'un projet de territoire.



Le Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement « Regards sur l'architecture et l'aménagement en Franche-Comté »

Les projets jurassiens retenus



- 1-Salle de spectacle des Forges, Fraisans
- 2-Gîte de la Grenouillère, Plainoiseau
- 3-Maison de l'enfance, Saint-Amour
- 4-Création d'une crèche, Lons-le-Saunier
- 5-Manufacture lunetterie, Morbier
- 6-La Caborde, aire viti-culturelle, Orbagna
- 7-Salle polyvalente, Val d'Epy

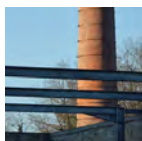
Une action portée par les CAUE de Franche-Comté et soutenue par la DRAC Franche-Comté et le CROA de Franche-Comté.

Le CAUE du Jura a participé à la définition de l'action (contenu, calendrier, financement...), aux jurys, aux visites de terrain, à la remise des prix (salon de l'Habitat à Besançon), organisé la partie vidéos (cahier des charges pour la sélection du prestataire, contacts avec les vidéastes, suivi du travail du vidéaste retenu...) et la procédure de vote du public en ligne via le site Internet régional, réalisé un suivi lors du déroulement du vote, modération, analyse des résultats...

Des publications et coproductions du CAUE du Jura

. Jurabat 2015-2016

. Concevoir son bâtiment agricole avec le paysage



La pédagogie

Appel à projets « Paysage et développement durable du PNR du Haut-Jura:

1. Ecole des Crozets

Le CAUE a accompagné une classe qui menait un projet pédagogique sur « le patrimoine industriel et artisanal des communes d'Étival et les Crozets ». Ce projet s'inscrivait dans le programme de l'année scolaire et mobilisait plusieurs matières : histoire, géographie, français, informatique, arts plastiques...

Les objectifs étaient de sensibiliser les élèves à :

- l'organisation de leur territoire, ses évolutions, la diversité des activités,
- la gestion des ressources en termes d'énergie, de foncier, de rénovation

Une approche locale historique et contemporaine constitue la base des animations, complétées par des visites et des rencontres.

L'action a reçu le soutien financier du PNR du Haut-Jura et de la communauté de communes Jura Sud.

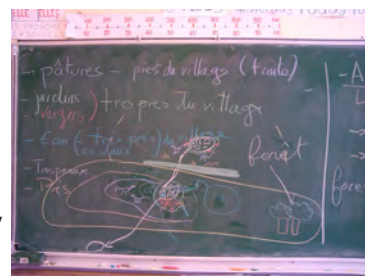
Le CAUE a été sollicité pour l'année 2015/2016 par l'accueil de loisirs de Prénovel qui a été retenu au même appel à projet du PNR.

2. Formation de porteurs de projets

La formation proposait de donner les bases d'une connaissance nécessaire à la fois à la lecture des communes, aux nouveaux enjeux pour un développement durable et accompagner les différentes structures au montage de leurs animations.

3. Jury :

Participation aux jurys de sélection des porteurs de projets.



Collège de Lavans-les-St-Claude

Préparation de l'intervention avec le professeur de technologie, sur le thème de l'habitat groupé et de l'architecture bioclimatique.

Entretien avec deux lycéennes de 1ère dans le cadre de leur TPE* sur l'urbanisme durable et l'architecture bioclimatique.

Ecole primaire de Courlans

Accompagnement pour le montage du projet d'école et sensibilisation à l'architecture contemporaine.

Encadrement de stagiaires au CAUE :

Solaine Marie-Louise, élève ingénieure en Paysage, Master d'Agrocampus Ouest Angers

Encadrement d'une collégienne de 3ème en stage de découverte

Justine Billard, lycée Montciel

Bastien Raymond, élève assistant architecte au lycée Le Corbusier

Domitille Pajot, découverte classe de 3ème

Secondaire porté par le CAUE du Doubs

Saline Royale Arc-et-Senans – participation au jury des jardins 2016 « Univers de Bande-dessinée »

Le CAUE a participé au comité de sélection présidé par A. Baraton du festival des jardins de la Saline Royale d'Arc-et-Senans qui a lancé, pour la première fois, un appel à projet auprès des écoles du paysage. La participation est reconduite en 2016, à la demande de la Saline royale.

La sensibilisation

Festival IDEKLIC

Préparation de l'atelier :

- Conception et réalisation 23 planches A3 « matières » afin que les enfants puissent découper à bonheur.
- Création logo ARCHI - Défilement de plus de 400 images d'architecture contemporaine
- Réalisation du départ de la maquette 3D, commune, proposée aux jeunes en tant que travail collectif.

L'atelier : 162 enfants de 4 à 16 ans, à la rencontre l'Architecture dans l'atelier « ARCHI ».

Tous ont réalisé leur maison idéale soit dessin soit volume. Règle ou coup de pâte, feutre ou crayon dans tous les cas c'est avec passion qu'ils ont imaginé leurs déambulations dans ces nouvelles maisons.



Sensibilisation des enseignants de primaire à la demande de l'IA

Sensibilisation pour les enseignants d'Arts Plastiques



Echanger, se former

Colloque ENSAN « urbanisme en campagnes » - 15/16 octobre

Le CAUE a participé au colloque national organisé par l'école supérieure d'architecture de Nancy et basé sur les 10 années des « ateliers hors les murs » encadrés par M. Verdier.

Alors que les territoires ruraux concentrent les enjeux contemporains les plus forts (gestion des ressources naturelles, équilibre des territoires, démographie...), la faiblesse de l'ingénierie privée, y est évidente.

Les retours d'expérience et les échanges de ces deux jours ont fait apparaître que l'urbanisme en milieu rural est le fruit d'un réseau d'acteurs de différents domaines, de liens entre différentes compétences, de dialogue, d'écoute et de partage.

Les CAUE ont toute leur place dans les territoires ruraux, à titre d'experts, d'animateurs, de pédagogues, pour construire une intelligence collective qui arme les territoires pour lutter contre les mutations du paysage en cours et lui assurer plus de cohérence.

Un partenariat CAUE/PNRHJ/ENSAN avait permis d'accueillir l'atelier 9 en 2014 à Longchaumois et Vaux-les-Saint-Claude.



S-Pass Territoires

Formations au CAUE 69 et à Clermont-Ferrand par le CAUE du Nord



Voir et comprendre l'architecture

Voir et comprendre l'architecture.

Cycle de formation professionnelle

Cycle 1: Notions d'architecture

Cycle 2 : Elaboration du projet d'architecture

Cycle 3 : Analyse de la qualité architecturale

Le programme détaillé succinctement :

Cours d'histoire de l'architecture :

-l'antiquité, le Moyen-âge, le XIXe, la Renaissance française
Bertrand Lemoine

Visite commentée l'ENSA Paris-Belleville,
Grandes références de la modernité L'espace, le Volume,
la matérialité, la manipulation autour de la notion d'espace
Promenade urbaine - Lecture architecturale

-l'architecture du XXe dans le XVIe arrondissement
Conférencière de la Fondation / Le Corbusier

Les outils de la représentation de l'architecture

- les plans, coupes, maquette, perspective
Jacques-Jonas Ziegler Structure et architecture

Visite architecturale

- l'architecture du Centre Pompidou
- le logement collectif dans le XIVe arrondissement de Paris

Promenade urbaine

-visite quartier Opéra/Haussmann/Grands Magasins/
Gare St Lazare / *Michel Carmona*

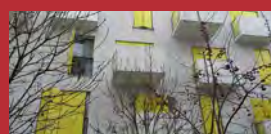
-l'architecture du XXe dans le XVIe arrondissement
-visite du Domaine de Saint-Germain-en-Laye

Histoire et évolution de l'appartement

-évolution de l'architecture et des usages du logement collectif
Laure Boudès - les orientations ou choix architecturaux

La qualité architecturale du logement

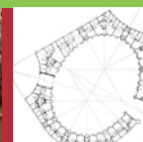
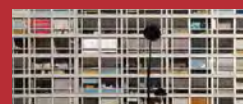
- critères et clés d'analyse des projets architecturaux
-insertion urbaine, dimension esthétique, habitabilité...



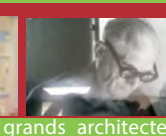
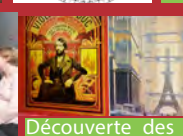
2000-2010 : Matériaux, couleurs, qualité environnementale, diversité volumétrique – Rue Emile Duployé, Paris 18



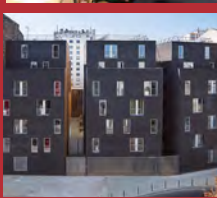
Maine-Montparnasse II, Paris 14 - 1959 - 66



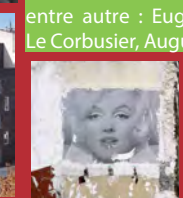
Faux-semblants -
« Les échelles du
baroque », Paris 14,
1982-85



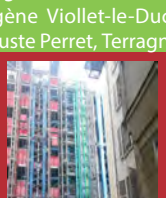
Découverte des grands architectes
entre autre : Eugène Viollet-le-Duc,
Le Corbusier, Auguste Perret, Terragni



Résidence étudiante 143
logements, Paris 16, 2011.



Secteur Goix



Les CAUE(s), un réseau



Des actions partagées avec les CAUE(s) de Franche-Comté

La sensibilisation des jeunes au cadre de vie

Cette action s'inscrit depuis 1998 dans un partenariat entre la DRAC de Franche-Comté, les CAUE du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône et l'Action Culturelle du rectorat.

Karine Terral, chargée de mission des CAUE(s) pour l'enseignement secondaire :

- accompagne les enseignants porteurs de projets culturels dans le montage de leurs projets,
- intervient ponctuellement dans les classes, crée et propose des outils aux enseignants,
- anime trois formations « Architecture ».

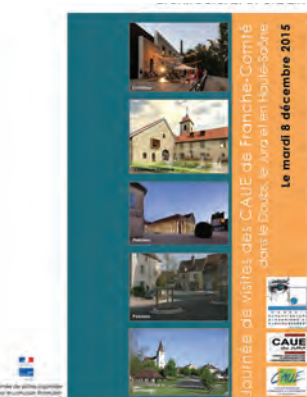
Un voyage

« Conforter l'attractivité des centres bourgs en réinvestissant le patrimoine architectural et urbain ».

Journées d'échanges inter-CAUE(s) de Bourgogne Franche-Comté à Dijon

Plusieurs rencontres entre directeurs, puis Présidents et directeurs, ont eu lieu pour une réflexion autour de la création d'une Union régionale. Le Président de la Côte d'Or a en outre rappelé que des Unions Régionales existent sur presque toute la France et qu'il proposait que celle de Bourgogne Franche-Comté soit reconnue.

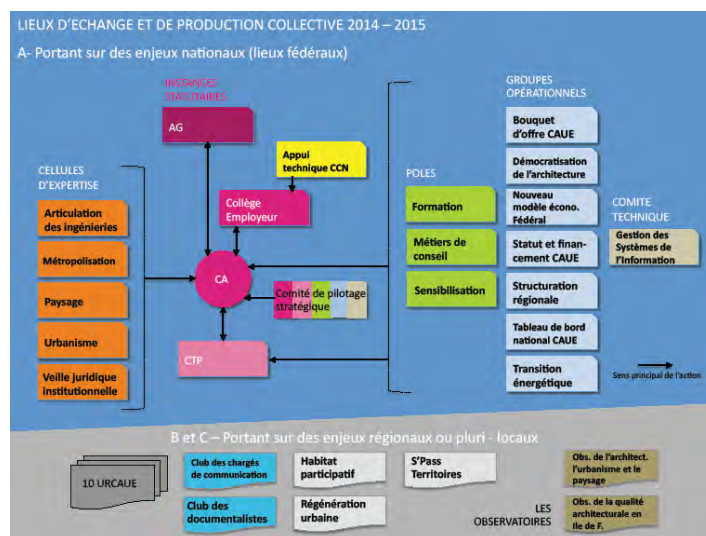
En juin, une rencontre des équipes a permis à celles-ci, d'échanger sur leurs pratiques et les mutualisations possibles à l'échelle de la grande région.



Réseau CAUE

Partage d'information pour la semaine « Agriculture et Paysage » sur l'outil collaboratif S-Pass Territoires.

FNCAUE



Garante d'une éthique, elle est aussi un réseau national de réflexion et d'échanges de pratiques qui élargit le débat et le socle des connaissances pour l'accompagnement des citoyens et des élus.

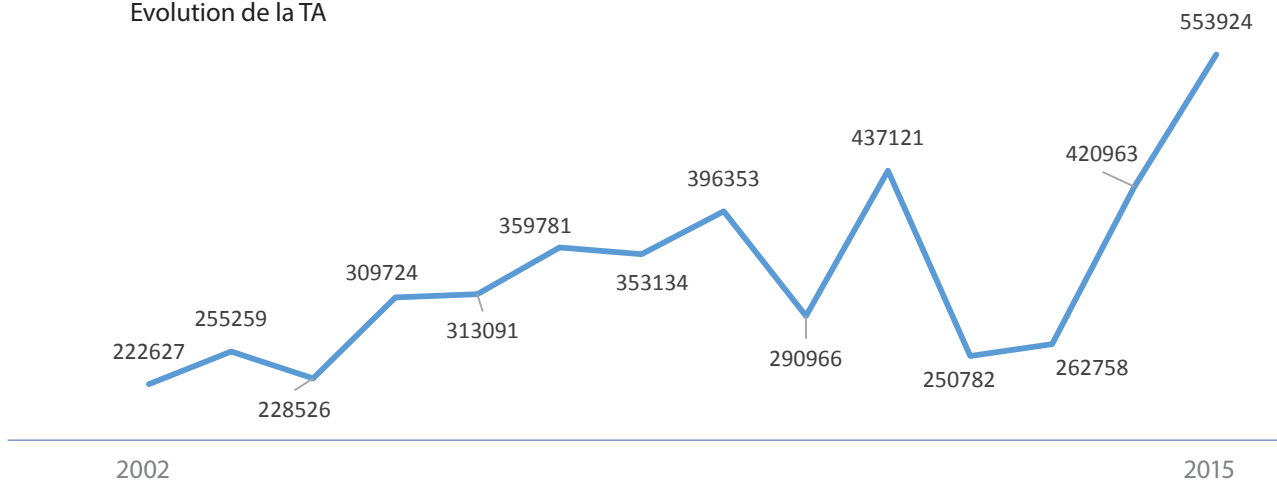
La commission Technique Permanente – CTP

Le CAUE du Jura a pris le relais de la Haute-Saône pour la représentation régionale à la CTP des CAUE, « organe de réflexion et force de propositions pour alimenter et éclairer les décisions de la Fédération ».

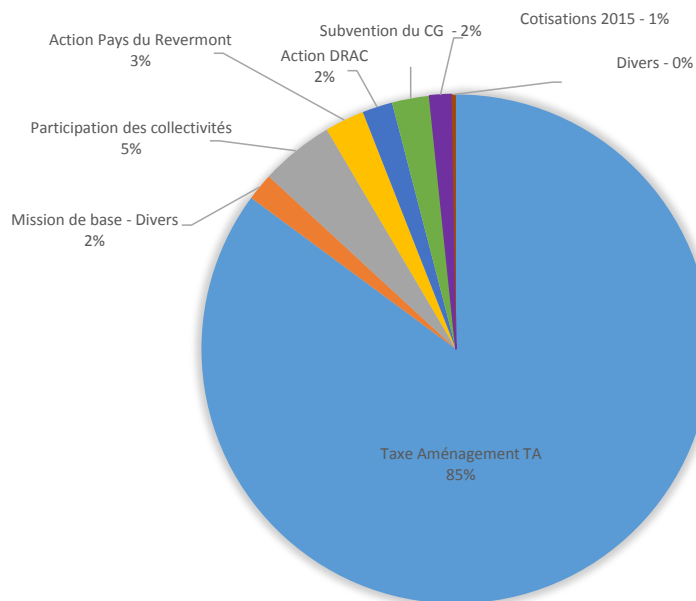
Le bilan financier



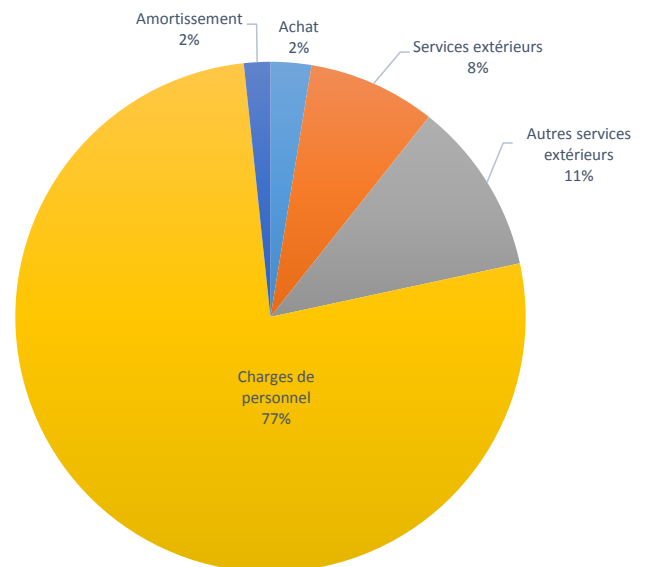
Evolution de la TA



Répartition des produits



Répartition des charges





Le bilan financier

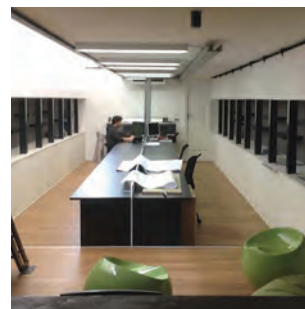
Comptes de charges

A/ Comptes de charges		BP 2015	Résultat 2015	BP 2016
60	Achats	12 500,00	11 448,41	15 900,00
604	Achat étude et prestat° de services (<i>Jordel domaines FC + Jura + Cloud</i>)	2 000,00	1 500,00	4 500,00
606 1	Electricité	5 000,00	4 942,28	5 000,00
606 3	Petit matériel, produits d'entretien	1 000,00	284,79	1 200,00
606 4	Fournitures administratives	2 200,00	1 903,00	2 500,00
606 41	Papiers	1 100,00	860,44	1 500,00
606 4 2	consommables informatiques	1 200,00	1 957,90	1 200,00
61	Services extérieurs	38 400,00	35 915,26	32 550,00
613 2	Location immobilière (2015 travaux augmentation Charges radiateurs)	20 000,00	19 920,44	12 000,00
613 5	Location photocopieur + coût copies (copieur haut)	5 200,00	4 937,98	7 000,00
615 2	Entretien locaux	3 200,00	3 353,06	3 600,00
615 51	Entretien des véhicules	1 600,00	818,46	2 000,00
615 52	Entretien matériel informatique	1 700,00	1 240,90	1 900,00
616 11	Assurances locaux et matériels	1 400,00	1 314,39	1 500,00
616 12	Assurances véhicules	700,00	688,42	750,00
618 1	Documentation CAUE39 : ouvrages et abonnements	1 300,00	1 290,40	2 000,00
618 5	Frais de colloques, séminaires (participat° conférence, CTP...)	3 300,00	2 351,21	1 800,00
62	Autres services extérieurs	56 400,00	48 696,72	73 350,00
6226 1	Honoraires - comptable + sociale + CAC	6 000,00	6 040,80	6 500,00
	Honoraires hors cabinet comptable	3 000,00	6 890,63	1 000,00
6233	Expositions, manifestations dont stand salon (Lons + maires)	5 200,00	2 181,30	2 700,00
623 8	Dons, pourboires	200,00	63,60	200,00
625 61	Missions de base (dont actions en cours : S'PASS, pôle doc...)	13 000,00	6 820,67	11 400,00
625 62	Missions spécifiques subventionnées (2015=Palmarès)	1 500,00	1 770,72	0,00
625 64	Actions de sensibilisation - formation (non archis+ voyage Vorarlberg)	4 000,00	3 600,00	24 300,00
62571	Frais de réception (AG, CA...)	1 000,00	682,91	500,00
6237	Impression et reproduction + communication et publicité	7 200,00	7 988,58	10 000,00
626 1	Affranchissement	4 500,00	1 526,03	4 550,00
626 2	Téléphone et internet	2 800,00	3 389,48	3 200,00
628 1	Cotisations associations (dont fédérat° des CAUE)	8 000,00	7 742,00	9 000,00
63-64	Charges de personnel	385 500,00	340 600,84	379 800,00
631 1	Taxe sur salaires <i>abattement CICE ?</i>	20 000,00	5 453,00	20 000,00
633 3	Participation employeurs à la format° (Habitat Format°)	2 000,00	2 688,00	2 500,00
641 1	Salaires	188 000,00	174 799,47	190 000,00
645	Charges sociales	155 000,00	151 366,36	160 000,00
	Personnel temporaire (emploi CDD)	8 000,00	2 907,80	
648	Formation du personnel	6 000,00	5 093,04	6 000,00
742235	Formation reçue (prise en charge OPCA)	-1 500,00	-3 338,86	-3 000,00
791 2	Indemnités journalières (CPAM)	0,00	-368,99	0,00
6482	Indemnités pour stagiaires (5 mois ingénieur paysagiste)	8 000,00	2 001,02	4 300,00
66	Charges financières	100,00	29,00	100,00
6611	Intérêt des emprunts	0,00		0,00
6616	Frais bancaire et de tenue de compte...	100,00	29,00	100,00
67- 68	Charges exceptionnelles - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions poste CS = adobe	8 500,00	7 425,75	6 300,00
TOTAL des charges		501 400,00	444 115,98	508 000,00

Comptes de produits

A/ Comptes de produits		Projet Prévi.2015	Projet Prévi 2016
741	Taxe Aménagement TA CAUE	420 000,00	553 923,56
7421	Mission de base (Rbt CAUE pr act° rég. + Action formation)		11 313,24
7421...	Participation des collectivités	50 000,00	30 393,00
	Action Pays du Revermont (subv. Pays+ADEME+DRAC+Europe)	15 500,00	16 337,72
	Action DRAC (Voyage)	0,00	12 500,00
	Conseil Départemental - Act° Intégration Paysagère B.E.	4 800,00	15 545,00
75831	Cotisations collectivités	8 500,00	7 365,00
75832	Cotisations particuliers	1 700,00	1 590,00
771	Intérêts annuels	900,00	1 810,34
TOTAL des produits		501 400,00	650 777,86

Propositions de résolutions



Première résolution

L'Assemblée Générale du CAUE, après avoir entendu la lecture du rapport moral et orientation, décide de l'approuver dans toutes les lignes.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport d'activités décide de l'approuver dans toutes ses lignes.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier 2015, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2015 et le rapport de l'Agent Comptable du CAUE, décide d'approuver les dits comptes et d'affecter le résultat de l'exercice au poste report à nouveau, et donne quitus aux administrateurs.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport général et spécial du Commissaire aux comptes, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel 2016, décide de l'adopter sans modifications.

GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS

ADIB : Association Régionale pour le Développement de la Forêt et des Industries du Bois

AMJ : Association des Maires du Jura

ADIL : Association Départementale d'Information sur le Logement

AUDAB : Agence d'Urbanisme De l'Agglomération de Besançon

AVAP : Aire de Valorisation du Patrimoine Architectural et Paysager

CROA : Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

CTP : Commission Technique Permanente

DDT : Direction Départementales des Territoires

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ENSAN : Ecole Nationale d'Architecture de Nancy

MAM : maison des assistantes maternelles

MDD : Mission Développement Durable

RAM : relais d'assistantes maternelles

TEPCV : Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte

ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

Le CAUE du Jura est ouvert à tous :

- Élus
- Particuliers
- Agents de l'administration et des collectivités locales
- Professionnels du cadre bâti (maîtres d'œuvre, aménageurs, artisans, constructeurs...)
- Enseignants, scolaires et étudiants
- Associations

Ses objectifs sont :

- Développer l'information, la sensibilité et la responsabilité de tous pour un urbanisme raisonné, une architecture et des aménagements de qualité
- Engager les valeurs du développement durable dans la définition des projets locaux
- Accompagner tout projet de construction, de rénovation ou d'aménagement, en amont de la maîtrise d'œuvre
- Transmettre la connaissance du patrimoine naturel, bâti et urbain

Site Internet :

www.caue39.fr



151 rue Regard
39000 Lons-le-Saunier
Tél. : 03 84 24 30 36
Fax : 03 84 24 63 89
caue39@caue39.fr
www.caue39.fr